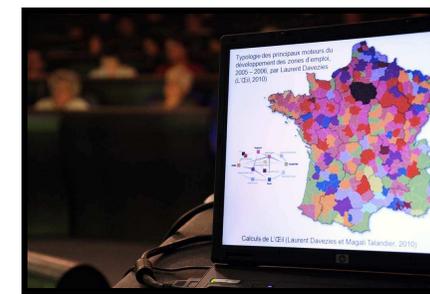


COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'UNADEL DE L'ANNEE 2012



SOMMAIRE

❖ Nos chantiers	Page 3
<i>Promouvoir une nouvelle étape de décentralisation</i>	<i>Page 3</i>
<i>Renforcer l'économie locale</i>	<i>Page 5</i>
<i>Analyser les transformations des métiers du développement territorial</i>	<i>Page 10</i>
<i>Préparer un Congrès national des développeurs territoriaux</i>	<i>page 15</i>
<i>Réfléchir et proposer une évolution des dispositifs de développement local au niveau national et européen</i>	<i>page 16</i>
❖ Nos actions de formation	Page 18
❖ Nos partenariats	Page 19
❖ La vie de l'association	Page 20
❖ Nos principales productions de l'année 2012	Page 22
❖ Nos communiqués de presse	Page 23

NOS CHANTIERS

► Promouvoir une nouvelle étape de décentralisation

Les élections présidentielles et législatives qui ont marqué l'année 2012 ont bien entendu impacté l'activité de l'UNADEL et de ses partenaires associatifs. Durant l'année, l'UNADEL a multiplié les actions de sensibilisation et « lobbying » dans cette optique :

- Publication puis diffusion large du « **Livre Blanc citoyen du développement local et de la décentralisation** ». Issu d'un travail de plus de 2 ans réalisé avec l'ADELS pour analyser et critiquer la Loi de réforme des collectivités territoriales et formuler 100 propositions en vue d'un nouvel élan de décentralisation, le livre blanc a été diffusé à de nombreux parlementaires, à des collectivités et bien sûr aux adhérents de l'Unadel. Il a aussi été durant l'année le support de plusieurs interventions réalisées durant l'année par Georges Gontcharoff (administrateur) et Stéphane Loukianoff (Délégué général).
- Durant la campagne des élections présidentielles, plusieurs rendez-vous inter-associatifs ont été organisés, à l'initiative de l'UNADEL, pour rencontrer **les représentants des candidats PS et EELV** et leur présenter les principales attentes et réflexions formulées dans le Livre Blanc.
- L'UNADEL a produit en début d'année **un cahier d'acteurs** en vue des Etats généraux de la démocratie territoriale (EGDT) organisés par le Sénat. Cette synthèse partielle du Livre Blanc a été présentée au sénateur Yves Krattinger en charge de la préparation des EGDT. Au mois de septembre, l'UNADEL a participé à ces Etats généraux mais a pu constater qu'il s'agissait **avant tout d'un temps fort conçu pour des élus par des élus**. Constat s'avérant de mauvais augure dans la perspective de la prise en compte dans le futur projet de loi de décentralisation d'un nouveau souffle de la démocratie...
- Après les élections présidentielles et législatives, l'UNADEL a souhaité **redynamiser la plateforme inter-associative « Décentralisons autrement »**. Une réunion organisée début juillet a alors permis de rassembler de nombreuses associations, la plateforme s'est étoffée. Le Collectif des associations citoyennes est venu co-animer cette plateforme avec l'Unadel, l'Ufisc, la Fédération des centres sociaux et le Collectif Pouvoir d'agir l'ont aussi progressivement rejoint.

Extrait du « Cahier d'acteurs » de l'Unadel : « *En premier lieu, nous estimons qu'une autre réforme ne peut consister en un simple « toilettage institutionnel ».* Nous sommes conscients de la crise multiforme qui frappe notre société et qui multiplie les défis à relever. Nous mesurons avec réalisme le décalage croissant entre le mode de vie des populations et les structures institutionnelles qui les encadrent. Dans un contexte de crise financière à répétition, de crise du politique, de remise en question de l'action publique et d'augmentation des inégalités sociales et territoriales, **c'est en réalité d'un nouvel acte de la décentralisation dont la France a besoin** : une décentralisation conçue de manière ascendante, après avoir redonné la parole au peuple ; une décentralisation partagée avec les citoyens et non imposée par le haut ; une décentralisation qui mette fin au transfert de charges de l'État vers les collectivités, qui clarifie les rôles et répartisse équitablement les financements ; une décentralisation qui redonne vie au service public ; une décentralisation conçue pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens, accroître les dynamiques de développement des territoires et l'exercice des solidarités. » (...).

« *L' élu local ne peut pas se contenter d'offrir des structures et des processus de participation. Il doit encourager un système ascendant, beaucoup plus risqué pour son pouvoir. Il doit reconnaître, soutenir, voire accompagner les initiatives citoyennes, y compris celles qui dérangent ses certitudes et bousculent ses choix et qui ne se formalisent pas dans la loi de 1901. Ce sont elles qui sont le plus souvent porteuses d'innovations, de manières inédites de prendre en charge les problèmes locaux, de mobilisations des ressources humaines négligées. Cette acception du contre-pouvoir citoyen par les élus inclut le respect absolu de la liberté associative. Les associations ne doivent pas être transformées en sous-traitantes des politiques publiques. Elles doivent établir avec le pouvoir local des relations contractuelles pluriannuelles entre égaux, dans une interaction gagnant/gagnant. La décentralisation a accru la responsabilité des élus. Les élus doivent permettre, encourager et faciliter l'engagement citoyen responsable ».*

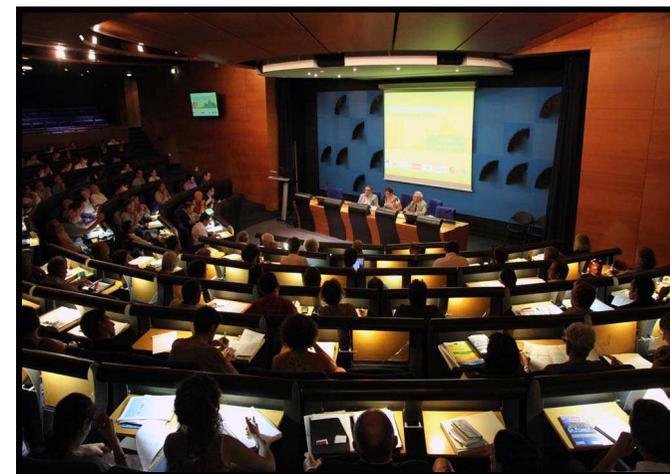
- **Plusieurs rendez-vous ont été organisés de juillet à décembre avec les ministères** de la Décentralisation et de l'action publique et de l'Egalité des territoires et du logement. Début décembre, une délégation de notre association a pu rencontrer la ministre déléguée à la décentralisation (Mme Escoffier) avec une grande partie de son cabinet. Malgré un intérêt marqué vis-à-vis des réflexions et propositions de l'Unadel, ce rendez-vous a en fait confirmé toute la difficulté à convaincre le nouveau Gouvernement d'intégrer les processus de développement local et de démocratie participative dans le projet de loi de décentralisation. En particulier, le renforcement via le projet de loi, des démarches pays et conseils de développement, n'est pas apparu nécessaire aux yeux de la ministre.
- Enfin, à partir des premières versions de l'avant-projet de loi de décentralisation diffusées en fin d'année, Georges Gontcharoff a entamé un travail important de **rédaction de notes d'analyse de l'avant-projet**, pour le compte de la Plateforme « *Décentralisons autrement* » Ces 28 notes détaillées (plus de 200 pages) ont été largement diffusées (notamment sur le site de la Plateforme : www.decentralisonsautrement.fr).

► Renforcer l'économie locale : l'Université d'été du développement local 2012

En partenariat avec son réseau régional en PACA, l'Association Régionale du Développement Local de Paca (ARDL Paca), avec la Région Provence Alpes-Côte d'Azur, la communauté urbaine de Marseille Provence Méditerranée et son conseil de développement, la Datar et la Caisse des dépôts et Consignations, l'Unadel a organisé sa troisième Université d'été du développement local à Marseille les 12, 13 et 14 septembre 2012. Cet événement a rassemblé près de 350 participants et a permis de travailler sur les dimensions complexes du développement économique dans sa relation aux territoires et identifier quelques-uns des leviers d'actions à mobiliser pour développer l'ancrage local de l'économie.

Le territoire n'est pas un lieu mais un milieu

Dans l'économie mondialisée et financiarisée que nous connaissons aujourd'hui, peut-il encore exister des systèmes économiques locaux ? Tous les territoires infranationaux ne fonctionnent-ils pas sur le même modèle ? Les participants de l'Université d'été du développement local ont considéré au contraire que toute société est inscrite dans un territoire qui lui donne sens. On peut faire des cartes et des tableaux en comparant un territoire à un autre, en considérant qu'une moyenne a un caractère normatif, mais on aboutit à la négation des territoires. Cette logique entraîne chaque territoire dans une course uniforme à l'attractivité et à la concurrence, consacrant le pouvoir des uns contre l'impuissance des autres. Mais la culture de la performance cache aussi une culture de l'échec, avec son lot de laissés pour compte, et de disqualifiés... Une autre façon de faire de l'économie réside dans la capacité reconnue aux territoires d'exercer un pouvoir économique. Il ne s'agit pas de s'affranchir de la mondialisation ni de remettre en cause tous les acquis de l'Etat providence mais bien de proposer un changement de sens. Car le territoire n'est pas un lieu mais un milieu, il se définit par la capacité de ses acteurs à savoir mobiliser les ressources locales tout en s'ouvrant à celles du monde.



Près de 350 participants étaient réunis à lors de l'UDL 2012

Aujourd'hui, le modèle classique de développement mondial pose un problème profond et majeur puisque l'économie, la finance et la politique publique ou « l'Etat providence » sont tous les 3 en crise. Ces 3 sphères sont interdépendantes et les racines de cette crise globale viennent de la financiarisation et de la dématérialisation de l'économie. Le surinvestissement dans la finance, aux dépens du matériel et de l'humain et les dysfonctionnements des marchés financiers, pourtant censés s'autoréguler (la main invisible) semblent arriver au bout de leur logique. L'Etat lui-

même, et par là les politiques publiques, n'est plus en capacité de répondre aux besoins sociaux et d'assurer les services publics qui sont sa raison d'être et lui octroient sa légitimité vis-à-vis du citoyen. Dans le même temps, les modes de vie évoluent, les transports et communications s'accroissent, élargissant la sphère de mobilité de chaque individu et le fonctionnement des groupes sociaux, ce qui impacte les modèles de développement de chaque territoire et nous amène de plus en plus à parler « d'inter territorialité », voire « d'inter dépendance ». L'intérêt du développement économique local c'est qu'il est ancré, territorialisé et nous permet de parler de l'économie réelle et non de la sphère financière/immatérielle de la spéculation. Les travaux de l'Université d'été à Marseille se sont donc concentrés sur le champ de l'économie locale, en sachant qu'elle n'est déconnectée, ni de la mondialisation, puisqu'elle participe aux échanges mondiaux, ni de la sphère financière puisque les impacts de ces crises se reportent sur les collectivités, puis les citoyens et le tissu des entreprises locales.

Il n'y a pas de leviers par essence, mais des leviers par devenir

Que ce soit dans les ateliers, les débats en plénières ou encore lors des visites de terrain, les travaux des participants ont mis l'accent sur la diversité des leviers locaux à actionner en matière d'économie locale.

« Ceux-ci ne sont pas les mêmes selon que l'on considère le territoire comme un espace récepteur des activités économiques où comme un milieu générateur des activités économiques. Dans le premier cas, l'économie ne se lie au territoire que par l'exploitation des « facteurs de production » qui compose le territoire. Le lien entre économie et territoire est alors déterminé par « la dotation en facteurs » du territoire. C'est le territoire vu comme un simple gisement (de matières premières, de main d'œuvre, de foncier, d'infrastructures, d'énergie, d'opportunités, ...). Dans le second cas, ce sont les conditions d'émergence de l'économie qui la lie au territoire : elle est là parce qu'elle est née là ! C'est le territoire vu comme un « terrain » plus ou moins favorable à la naissance d'activités économiques, en fonction de son dynamisme propre (ouverture à la nouveauté, culture de l'initiative et du risque, tolérance, innovation, réseaux d'échange et de soutien, marché local porteur ...). Ce qui fait le levier c'est le potentiel de développement qu'on lui attribue. Regarder les territoires comme des gisements ou comme des terrains ne donne pas à voir les mêmes leviers d'action. Et l'analyse que l'on porte sur la crise actuelle et ses impacts va également déterminer la vision que l'on a des leviers locaux du développement économique. Soit c'est la crise finale d'un modèle basé sur la consommation qui a atteint ses limites, auquel cas il faut trouver localement les leviers pour changer de modèle, soit c'est (encore) une crise de croissance du capitalisme financier qui a achevé trop vite sa globalisation, sans avoir eu le temps de générer des mécanismes de régulation adaptés. Les stratégies endogènes et résidentielles cherchent à créer ou maintenir des activités économiques à partir de tous les besoins solvabilisables par la consommation locale (y. c. celle des touristes, des

entreprises et des collectivités). Les leviers en seront le soutien à l'initiative économique des habitants, les circuits-courts, les couveuses et coopérative d'activité, les groupements d'employeurs et les services mutualisés entre entreprises... »¹

Développer des stratégies intégrées

Avec la tertiarisation des activités économique, les facteurs immatériels (qualité de vie, facilités relationnelles, image du territoire, ...) prennent de l'importance dans le choix de localisation des activités et pourraient faire converger les déterminants des stratégies d'attractivité (exogènes), qu'elles soient résidentielles ou productives. Dis autrement, les entreprises pourraient finir par avoir les mêmes critères de localisation que les populations. Cette évolution pourrait renforcer l'impact (positif ou négatif !) du lieu sur la valeur des produits. En économie, le lieu, la localisation, s'appréhende par la notion de distance-coût par rapport aux fournisseurs et aux marchés. Mais cette notion ne mesure pas la plus-value que le lieu peut apporter à une entreprise en crédibilisant la qualité de ces produits, d'une part, et en fluidifiant le relationnel nécessaire à ses processus d'innovation et de production, d'autre part. L'ancienne question que les entreprises posaient aux territoires : Pourrions-nous produire moins cher ici ? Pourrions-nous vendre nos produits plus cher parce qu'on les a fabriqués ici ?

La capacité des territoires à bâtir des stratégies pour répondre à cette question pourrait devenir discriminante à l'avenir. Cela devrait amener les territoires à s'interroger sur la singularité qu'ils peuvent mettre dans ce qui est produit chez eux. La capacité du territoire à produire un « imaginaire localisé », qui soit source de valeur ajoutée pour ses productions locales, pourrait devenir une priorité stratégique. La « ressource territoriale », telle que la définit Bernard Pecqueur, peut être le « fil rouge » qui intègre les différentes familles stratégiques² et permet d'engager des processus et des politiques de régénération ou de rebond du tissu économique local. Cela amènera les stratégies de développement économiques locales à passer d'une logique d'offre d'implantation dans un site commode, à une logique d'offre d'insertion dans un milieu porteur.

Les principaux axes de propositions à destination des pouvoirs publics

Lors de cette université d'été, les participants ont pu décliner les modalités d'exercice du pouvoir économique des territoires à différents niveaux et dans divers milieux. Ils ont vu le foisonnement des initiatives et la diversité des leviers existants (renforcement du tissu productif, captation de revenus extérieurs, développement de l'économie sociale et solidaire, émergence de l'économie verte...). Ils ont pris la mesure des résistances à l'œuvre et des transformations nécessaires pour renforcer l'ancrage local de l'économie. Les acteurs du développement local s'estiment

¹ Extrait de l'intervention de Franck Chaigneau (Mairie conseils) lors de l'UDL

² Cf : synthèse de l'UDL 2012

aujourd'hui porteurs d'un devoir d'invention et réclament³ une évolution forte des politiques publiques et des pratiques des acteurs autour de quatre propositions cadres :

- Libérer les initiatives des territoires de projet par un cadre législatif et des politiques publiques adaptées : alors qu'un nouvel acte de décentralisation se dessine, il s'agit désormais de mettre les processus de développement et le décloisonnement des acteurs au cœur des politiques publiques, en renforçant les modalités et moyens de contractualisation, en soutenant une ingénierie territoriale et non en la fragilisant, et en facilitant l'exercice du pouvoir d'agir des citoyens.
- Développer les conditions d'un véritable dialogue économique local : La création d'un milieu porteur pour l'économie locale est une démarche d'innovation, qui demande des outils, une stratégie. Ce processus doit s'appuyer sur une culture partagée des enjeux économiques locaux à travers l'animation d'espaces de débats et d'instances pluri-acteurs (ex : conseils de développement).
- Renouveler la relation collectivités / porteurs de projets : Le cloisonnement et la méfiance entre acteurs de l'économie et acteurs publics sont encore présents. Pourtant la commande publique peut jouer un rôle moteur notamment pour développer les circuits économiques locaux. De même, un système d'avance de fonds pourrait être favorisé par les collectivités pour aider les petits porteurs de projets bénéficiant de subventions européennes et de cofinancements nationaux.
- Promouvoir les pratiques de mutualisation et de coopération, développer les partenariats public/privé dans les territoires : sur le terrain, ces pratiques relèvent encore souvent de l'incantatoire. Le développement de l'ancrage de l'économie doit passer par des actions de sensibilisation, par une mise en réseau des acteurs (ex : pôles territoriaux de coopération), et par des dispositifs financiers et méthodologiques favorisant la reprise et la réanimation d'entreprise par les salariés dans le cadre de Scop ou de Scic (ex : Transmea en Rhône-Alpes). Enfin, des outils permettant de mieux impliquer la diversité des acteurs locaux (entreprises, collectivités, société civile) et de réorienter une partie de l'épargne vers des projets locaux de manière transparente et publique pourraient aussi être testés.

Le succès de la formule :

L'Université d'été 2012 a rassemblé 350 participants venus de toute la France, soit une augmentation de 10 % au regard de l'édition de l'année 2011 et plus de 30 % en trois ans : Les universités d'été du développement local attirent donc de plus en plus de participants (élus de communes et d'intercommunalités, de territoires urbains ou ruraux, d'agents de développement, d'agents de collectivités territoriales, étudiants, représentants d'associations, consultants...). Comme en 2011, la formule associant des déplacements sur le terrain (découvertes de démarches de développement dans les territoires lorrains), réflexions en plénières et ateliers, et temps conviviaux (soirées festives, repas champêtre, dessins

³ Cf : Déclaration de Marseille pour le renforcement de l'ancrage local de l'économie

humoristiques projetés en plénières), est un franc succès. Grâce à l'appui en ingénierie réalisé par l'Association régionale de développement local de PACA, les territoires qui ont accueillis les participants de l'université d'été ont été très nombreux et ont présentés un nombre important d'expériences locales au travers de 9 circuits sur le terrain : Circuit A : « Marseille éthique et responsable, (re) donner du sens à l'économie » ; Circuit B : « Le développement d'une économie rurale diversifiée et novatrice en Pays d'Arles » ; Circuit C : « L'économie verte au cœur du Technopôle Arbois Méditerranée » ; Circuit D : « Aubagne, terre d'argile » ; Circuit E « La Ciotat, un territoire en mutation » ; Circuit F : « Pôles et filières d'excellence dans le Pays de Haute Provence (Forcalquier) » ; Circuit G : « Le processus de métropolisation dans les Bouches du Rhône » ; Circuit H : « Les îles du Frioul : un territoire périurbain entre protection et développement » ; Circuit I : « Marseille mise sur l'avenir : les grandes opérations structurantes de la métropole marseillaise ».

Capitalisations et média

Le site internet « Université d'été développement local » :

www.developpementlocal.org.

Un blog dédié à l'Université d'été a été créé dès avril 2012 afin de présenter l'événement mais aussi pour mettre en avant différentes productions en liens avec la thématique (articles, interviews, rapports, études).

Le journal multimédia de l'UDL



Les organisateurs ont opté cette année pour une production à la fois différente des actes habituels, peu lus, et du livre blanc (UDL 2011) : la

réalisation d'un journal multimédia numérique (articles, reportages audio, images, vidéo et liens avec des sites internet). Ce journal de 12 pages réalisé par 3 journalistes se veut attractif et a été diffusé très largement aux participants de l'UDL, aux partenaires, mais aussi à des associations et réseaux d'acteurs impliqués dans les champs de l'économie territoriale et de nombreuses collectivités.

Articles dans la presse régionale : plusieurs articles sont parus à la mi-septembre dans la presse régionale (dont celui-ci – dessous dans « La Marseillaise »).



► Les transformations des métiers du développement territorial

Il y a plus de dix ans, la plateforme des métiers du développement territorial a été fondée pour mieux soutenir des métiers alors en mal de reconnaissance et pour améliorer leurs conditions d'exercice. Poser les questions du périmètre, des passerelles entre des métiers extrêmement multiformes et surtout, d'un socle commun, furent les préoccupations centrales. Dix ans après, ces métiers ont effectivement gagnés en structuration et en reconnaissance au niveau institutionnel, que ce soit très concrètement par le biais de la réalisation de fiches métiers au CNFPT et de fiches emploi à Pôle Emploi, via l'élaboration de référentiels métiers ou de compétences⁴, ou encore, via une multitude de formations spécialisées en ingénierie territoriale mais aussi via une fonctionnarisation accrue des professionnels.

Toutefois, si ces métiers ont connu un développement important des années 90 à nos jours, de nombreux facteurs interrogent désormais leurs évolutions. Ainsi, les réformes administratives et institutionnelles se sont multipliées (RGPP, RCT, réforme de la fiscalité) dans un contexte de transformations majeures : crises économiques, énergétiques et écologiques, transformations des modes de vie et des technologies. De surcroît, l'évolution de ces métiers est aussi interrogée de l'intérieur par le développement de la spécialisation, la sectorisation et le renforcement de l'expertise technique opérationnelle au détriment de certaines compétences et missions considérées jusqu'à présent comme fondamentales (par exemple l'animation).

Lors d'un séminaire de la plateforme réalisé en juin 2009, les membres de la Plateforme ont partagé la lecture commune d'un développement territorial marqué par de nombreuses incertitudes : quelles sont les transformations à l'œuvre dans les territoires ? Quels seront les impacts des réformes institutionnelles sur les collectivités et leur ingénierie ? Les membres de la Plateforme ont convenus alors de la nécessité de s'outiller pour aider à y voir plus clair, pour mieux comprendre ces évolutions et ainsi anticiper les évolutions futures des métiers du développement territorial. Cette conjonction entre l'actualité des territoires (liés à la réforme en cours) et l'inscription des travaux de la Plateforme dans le temps long a conduit à l'idée de **mener une étude prospective sur les transformations du champ du développement territorial**. Constatant l'écart entre compétences acquises et compétences requises chez les professionnels, les membres de la Plateforme des métiers ont aussi souhaité interroger, dans le cadre d'un second chantier mené en parallèle, la relation entre acteurs de la formation et des milieux professionnels du développement des territoires. Quel type de professionnel la formation initiale et continue prépare-t-elle aujourd'hui ? Comment les contenus de formation sont-ils définis ? **Une recherche-action est alors lancée dans le but d'améliorer les relations entre acteurs de la formation et des milieux professionnels**. Il s'agit ainsi de viser une adaptation entre l'offre de formation initiale et celle de la formation continue mais aussi sur l'évolution des pratiques et des besoins des professionnels.

⁴ La plateforme des métiers du développement territorial a ainsi réalisé en 2004-2005 le Référentiel « Cœur de métiers »

La recherche-action : une étude nationale régionalisée

Après une phase de définition méthodologique (en 2010), la mise en œuvre opérationnelle des chantiers débute en 2011 avec le lancement de la recherche-action via des groupes de travail en régions. Plusieurs groupes de travail régionaux sont initiés dès le premier trimestre (en Ile de France, en Auvergne, en Rhône-Alpes, en Languedoc Roussillon, en Midi-Pyrénées). Par ailleurs, Pays et Quartier d'Aquitaine a aussi réalisé une étude sur les professionnels du développement territorial en Aquitaine qui a contribué à alimenter la recherche action menée par la Plateforme. Enfin un groupe de travail s'est aussi créé en Estrie (Québec) à l'initiative de chercheurs québécois. Bien que réalisé dans un contexte différent, mais selon le même cahier des charges (celui élaboré par la Plateforme nationale), les travaux de ce groupe ont beaucoup intéressé les groupes régionaux français et ont été intégrés à la recherche action. A l'image de la plateforme nationale, les groupes de travail régionaux ont réuni une belle variété d'acteurs mobilisés par les enjeux de l'ingénierie territoriale : publics, privés, urbains, ruraux, jeunes en formation, actifs en situation, retraités actifs assurant un compagnonnage... Les Universités et centres de formation sont à chaque fois grandement impliquées ainsi que les centres de ressources et associations professionnelles. Chacun des groupes régionaux comporte en moyenne 10 à 20 personnes impliquées, soit plus de 70 participants directement impliqués (en France). Le travail de chaque groupe s'est inscrit dans la recherche-action nationale mais le rythme de travail, les angles d'attaque, les différentes productions et le fonctionnement ont varié d'un groupe à l'autre. Deux réunions nationales inter-sites ont permis d'échanger sur l'état d'avancement, les résultats intermédiaires ou finaux, ainsi que sur les convergences et les divergences entre les régions.

Le travail en plateforme : une formule efficace dans le rapprochement universités/territoires

Les dynamiques engagées se caractérisent d'abord par une forte implication des universités et des centres de formation dans chacun des groupes. La recherche-action apparaît comme un moment privilégié d'un travail en commun entre acteurs de la formation et professionnels. Elle permet de formaliser ce travail en commun. Elle est aussi un espace de productions et de travail rare. Le fonctionnement d'un travail en plateforme (à l'échelle nationale et à l'échelle régionale) s'avère pertinent pour explorer les pistes d'une meilleure coopération universités-territoires, car il s'est révélé complémentaire des outils d'interface existants se révélant plus institutionnels. Ce travail intervient à un moment où les formations aux métiers du développement territorial sont largement dispensées dans les universités et où celles-ci subissent des profondes mutations structurelles et institutionnelles (loi LRU, réorganisation induite par les PRES, ...). Ces mutations ne font que renforcer les préoccupations liées à la professionnalisation des étudiants et à un rapprochement avec les territoires tout en étant en tensions par rapport à l'un des objectifs centraux de l'université : produire de l'excellence académique. Ainsi, des dispositifs institutionnels tels que *le conseil de perfectionnement* (dispositif d'orientation des formations entre des chercheurs universitaires, des professionnels, des représentants d'étudiants, ...) ne permettent pas véritablement d'engager un **processus de socialisation mutuelle** en raison d'un fonctionnement trop formel. Un tel processus s'avère néanmoins nécessaire pour aboutir, à terme, à une amélioration de ces relations, capables d'approfondir un ajustement entre ces deux milieux. Dans ce sens, le

travail en plateforme, basé sur une animation de ces relations et un travail sur un objet commun, a permis d'aboutir à l'identification de leviers permettant d'instaurer des relations durables. Ce fut le cas par exemple dans le groupe de Languedoc-Roussillon qui a abouti à l'élaboration d'une convention pour l'amélioration des coopérations entre l'Université Montpellier 3 et l'association des professionnels DSU « Réciprocités ». Cette convention, promue par l'IRDSU⁵, sert dorénavant de modèle aux professionnels DSU⁶ dans un travail de rapprochement avec les universités.

La prospective nationale

L'objectif de l'étude prospective est de se donner l'occasion d'une réflexion collective qui donnera lieu à la définition d'une action stratégique. Cette réflexion est basée sur la richesse même de la production de la Plateforme basée sur la pluralité de ses partenaires. L'étude prospective vise apporter de la lisibilité aux évolutions du champ du développement territorial et à leurs conséquences sur les pratiques des professionnels afin d'accompagner au changement ces professionnels sur un pas de temps de 20 à 30 ans.

Un cadre de travail collaboratif et partenarial

La démarche choisie s'inscrit dans un cadre de travail collaboratif de 9 séances, proposé et accompagné par Marie-Claire Barré, consultante (Capacité), Sonja Kellenberger, animatrice de la PFMET, avec un appui méthodologique de Mathilde Vanderrusten (CNFPT). La prospective exploratoire a comporté 3 étapes mises en œuvre durant l'année 2012 :

- la constitution d'une instance prospective d'une vingtaine de personnes et structures;
- le travail en plusieurs séances sur 6 variables définies par le groupe ;
- l'élaboration de scénarios.

Après une introduction méthodologique à la prospective par Vincent PACINI (méthodologue à « CléProactive ») le groupe de travail national, en charge de conduire cette étude, a été constitué. Composition :

- Centres de ressources et structures d'appui aux professionnels : Claudine PILTON (ARADEL), Gwenaël DORE (INDL), Gilles Rey-Giraud (ETD), Mylène THOU (Collectif Villes Campagnes), Jean-Horgue DEBAT (ADRETS).
- Réseaux de professionnels, professionnels en exercice ou retraité : Marc VALETTE (chargé de développement IRDSU), Nathalie LEDON (IRDSU, chef de projet politique de la ville), Etienne VARAUT (IRDSU, chef de projet politique de la ville), Philippe CARBASSE (IRDSU,

⁵ *Inter Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain*

⁶ *Développement social urbain*

chef de projet politique de la ville), Hélène SCHWARTZ (UNADEL, DGS d'une intercommunalité), José DHERS (IRDSU, UNADEL), Pierre-Jean ANDRIEU (UNADEL), Stéphane LOUKIANOFF (UNADEL).

- Centre de formation initiale et continue : Johan MILIAN (Université Paris 8), Elise TURQUIN (Pacte Territoires, Université Grenoble 3), Patrick EYNARD (AgroParisTech), Laurent TROGNON (AgroParisTech), Pascale VINCENT (CIEDEL), Mathilde VANDERRUSTEN (CNFPT), Claude COHEN (CNAM).
- Institutions : Sylvie ROGER (ACSE)
- Consultants : Jacques FAUBERT (AJC Conseil)

Le groupe a travaillé sur les variables suivantes :

- Les politiques publiques et enjeux de développement
- Implantation socio-spatiale (dynamiques des territoires)
- Organisation administrative et institutionnelle
- La formation aux métiers du développement territorial
- Citoyenneté active et participation
- Enjeux socio-économiques et cohésion sociale

Ci-contre : un des groupes de travail régionaux de la recherche-action (Auvergne)



5 séances ont été consacrées au travail sur ces variables. Les séances ont été enrichies par des intervenants et des témoins extérieurs, soit pour compléter des points de vue, soit pour apporter une expertise sur le sujet : George GONTCHAROFF (administrateur UNADEL, auteur de nombreux ouvrages sur le développement local et l'intercommunalité) ; Olivier DULUCQ (élu local et Délégué CPCA Bretagne) ; Jacques PICARD (consultant et conseiller régional Ile de France), Philippe ESTEBE (ACADIE-Réflex, ENPC), Cyprien AVENEL (ODAS, sociologue) ; Grégoire FEYT (Université de Grenoble, IGA) ; Pascale SIMARD (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise).

L'étude prospective a abouti sur l'écriture de 4 scénarios d'évolutions (pour 2040), dont voici quelques caractéristiques :

- La haute performance territoriale : Ici, la logique du « New Public Management » perdure dans la conception de l'action publique de développement territorial. Elle s'étend progressivement à toutes les échelles territoriales, supérieures et intermédiaires (régions, départements). Elle organise et conditionne les modes de coordination et d'accompagnement par les financements du développement territorial, via des procédures d'appel à projet, à financement complexe, animées par une recherche de performance et de résultats évaluée au travers d'indicateurs économiques.

- La subsidiarité ascendante : La participation active est ici le principe organisateur de l'action publique. La décentralisation y est négociée selon une logique ascendante. C'est l'approche du développement local poussée à fond. Il s'agit d'un scénario de rupture.
- La décentralisation stratifiée : Dans ce scénario la décentralisation a permis une quasi autonomie des collectivités, en leur donnant beaucoup de moyens mais sans travailler l'articulation entre elles, sans chef de file ou autorité organisatrice. L'effet « club » pèse sur l'organisation des acteurs et des politiques publiques.
- L'hégémonie des réseaux communautaires : La montée en puissance de la logique communautaire (au sens des communautés culturelles) selon des logiques affinitaires conjuguée à une mobilité et à des solidarités renforcées (dont transnationales) prédominent dans ce scénario.

Les deux chantiers se nourrissent mutuellement pour la réalisation d'une « Etude des évolutions des métiers du développement territorial et des relations emploi-formation ». Les productions réalisées en régions dans les groupes (rapports d'étude, documents de travail) permettent d'apporter des éléments de réponse aux questions sur l'évolution du champ et des métiers. Elles ont notamment permis d'alimenter la variable « Formation aux métiers du développement territorial ». Le travail de prospective nourrit lui aussi la recherche-action en lui fournissant une grille d'analyse générale sur les évolutions des métiers et des interfaces universités/territoires et plus largement sur les relations formations/pratiques professionnelles. Au départ, les professionnels venant à la PFMET expriment surtout une inquiétude quant à la mutation de leur métier, où la référence centrale, à savoir la figure historique du chef de projet politique de la ville et de l'agent de développement en milieu rural, semble mise en question par les évolutions en cours. Le questionnement initial vise alors surtout à comprendre l'extension/recomposition du « champ » du développement territorial et la diversification des pratiques, des métiers et des compétences sous l'influence de multiples facteurs (territorial, institutionnel, organisationnels, idéologiques, ...), ainsi que la diffusion d'une culture du développement territorial qui contribue à élargir la pratique de démarches de développement territorial au-delà de l'exercice des métiers labellisés. Le public des formations et leurs attentes évoluent aussi : les étudiants expriment des nouvelles demandes plus opérationnelle pour disposer d'une « boîte à outils », attente en partie guidées par la peur de ne pas trouver de débouchés professionnels. Dans ce mouvement, les attentes des étudiants se calent sur celles des employeurs, vers plus d'opérationnalité autour de la maîtrise des dispositifs sectoriels et des compétences procédurales qui les sous-tendent.

Ces deux chantiers démarrés en 2010, s'achèveront au premier semestre 2013, via la production de rapports, de synthèses, de scénarios rédigés... Leurs conclusions seront restituées en particulier lors du Congrès national des développeurs territoriaux qui sera organisé par l'Unadel, le Collectif Ville Campagne et l'IRDSU les 3 et 4 juillet à Valence.

► Préparer un futur congrès national des développeurs territoriaux

A l'initiative du **Collectif Ville Campagne (CVC)** et de l'UNADEL, un groupe de travail s'est constitué durant l'année 2012 pour préparer un rassemblement national dédié spécifiquement aux professionnels du développement des territoires : **le congrès national des développeurs territoriaux**. Ce groupe de travail rassemble la Plateforme des métiers du développement territorial (PFMET), **l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU)**, **ETD**, le réseau des centres de ressources de la politique de la ville (Question de ville), le Centre Régional de Développement Rural de Rhône Alpes (CRDR), Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA), le Carrefour des Pays Lorrains (CPL), l'Association régionale de développement local de PACA, ainsi que l'Association de professionnels du développement économique en Rhône-Alpes (ARADEL), l'Association des Agents de Développement Local du Limousin (ADELIM) et l'Assemblée de Communautés de France (AdCF).

Alors que les transformations qui impactent les métiers du développement territorial sont nombreuses ces dernières années, en particulier celles qui sont liées aux recompositions territoriales en cours, à l'évolution de l'organisation et du financement des équipes d'ingénierie, ou encore aux nouveaux défis du développement auxquels les territoires sont confrontés ; aucune manifestation d'envergure nationale n'a permis de donner la parole aux professionnels pour aborder ces enjeux depuis plusieurs années (contrairement à d'autres groupes professionnels du même secteur, tels les DGS, les DRH...). Pour les différents partenaires mobilisés, l'objectif est donc d'organiser au début du second trimestre 2013 un congrès national dédié aux professionnels du développement des territoires ruraux, péri-urbains et urbains qui puisse favoriser les échanges d'expériences et les réflexions autour des évolutions qui impactent leurs métiers (nouveaux enjeux de développement, recompositions territoriales, évolutions des compétences...). Il s'agit aussi de permettre aux professionnels de travailler autour de la question même du développement local, de ses enjeux et de ses perspectives, en relation avec d'autres acteurs prépondérants tels que les employeurs, les acteurs de la formation initiale et de la formation continue, et les pouvoirs publics. Enfin, cette manifestation vise à rassembler les professionnels du développement territorial ou « développeurs territoriaux » dans leur diversité : c'est à dire quel que soit leur statut (agents de développement, chef de projet, chargé de mission, coordinateur, animateurs d'instances de concertation...), leur formation, leur champ d'actions et la nature de leur employeur (public ou privé).

Plusieurs réunions du groupe de travail ont eu lieu et ont permis de définir les principaux objectifs de l'événement en même temps que d'élargir la mobilisation en régions (organisation de futures pré-rencontres). Une enquête a aussi été réalisée par le CVC et l'Unadel et largement diffusée en septembre et en octobre auprès des professionnels. Les résultats de cette enquête (plus de 400 réponses) ont mis en exergue l'appétence des professionnels pour cet événement et ont permis de mieux cerner leurs attentes. Des rendez-vous avec le Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement et avec la région Rhône Alpes ont jeté les bases du montage financier et de préciser sa localisation (Valence). Ce congrès s'appuiera en particulier sur la mobilisation de la **Plate-forme de développement rural de Rhône Alpes**.

► Réfléchir et proposer une évolution des dispositifs de développement local au niveau national et européen

Après avoir mis en place un groupe de travail en son sein, et rencontrer les cabinets de Marylise LEBRANCHU et de Cécile DUFLOT, l'UNADEL a produit en fin d'année une note d'interpellation à l'attention de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, pour l'interroger sur l'avenir des politiques de développement rural.

En voici les éléments principaux :

La place du développement local et du programme Leader dans les futurs programmes européens 2014-2020 :

Si LEADER est bien reconduit dans le nouveau règlement du FEADER sur les mêmes principes que sur la période précédente, il reste à définir les modalités de mise en œuvre dans un contexte nouveau qui est celui où les Régions se voient confiée la gestion des fonds structurels et où elles travaillent à l'élaboration des contenus des prochains programmes. Le rôle de l'Etat dans la définition du contenu de ces programmes ne nous apparait pas clairement. Comment vont s'articuler les travaux des Régions, du Ministère de l'Agriculture et des DRAAF dans la définition du nouveau LEADER ? Par ailleurs, l'Unadel et de nombreux territoires porteurs du programme Leader ont travaillé sur des propositions qui pourraient être avancées pour que LEADER soit vraiment un outil au service du développement local pour les territoires de projet :

- généraliser l'approche Leader pour tout l'axe 3 du FEADER ;
- généraliser Leader à tous les territoires organisés ou à des coopérations entre territoires organisés sur des thématiques communes et sur la relation urbain/rural ;
- généraliser les approches de développement intégré ;
- permettre le financement pluri fonds ;
- avoir une enveloppe de crédits nationaux (Etat, Région, Département..) en contrepartie des crédits européens pour permettre aux petits porteurs de projet d'accéder à ces fonds (ex : Leader) ;
- améliorer le financement de l'ingénierie territoriale.

Comment ces propositions pourront-elles être prises en compte ? Comment va se passer la négociation finale à partir des propositions travaillées en régions ?

La mise en œuvre de l'approche intégrée :

Le projet de règlement (article 28-31) pour le « Community-Led local development » (CLLD) est basé sur l'approche LEADER et concerne tous les fonds couverts par le cadre stratégique commun, FEDER, FSE, FEADER, FEAMP, et le Fonds de cohésion. Or à ce jour, à notre connaissance, nous n'avons pas d'information sur la prise en compte de cette approche intégrée que chaque Etat membre peut ou non choisir. Nous proposons de partir de l'expérience des pays notamment ceux qui pratiquent déjà cette approche intégrée. Cette approche est revendiquée à la fois par les territoires de projets pays, PNR et les GAL. Quelle est la position du Ministère de l'Agriculture sur l'approche intégrée et où en sont les discussions avec le Ministère de l'Egalité des Territoires et la DATAR ?

Le réseau rural français :

Il existe de nombreuses interrogations sur les nouvelles missions qui seraient confiées aux Réseau Rural au regard de l'article 55 du règlement FEADER. L'Unadel souhaite que soient consolidées dans le futur réseau la contribution à la qualité des projets par l'approche intégrée et la prise en compte de l'approche participative ainsi que la contribution du Réseau Rural aux politiques publiques nationales. Nous nous interrogeons sur l'ampleur et le contenu des missions assignées au Réseau Rural et l'absence de prise en compte de l'approche inter-fonds et des démarches territoriales intégrées. Nous pensons également que la place et le rôle des acteurs locaux du développement territorial devraient être redéfinis pour donner plus de place aux acteurs non institutionnels.

Le Contrat de Plan Etat-Région :

Le CPER est en cours de préparation pour la période 2014-2020 et doit être étroitement lié à l'élaboration des programmes européens dont il doit servir de contrepartie. Concernant le développement local, la question essentielle de notre point de vue, est de savoir s'il y aura un volet territorial ou non et quel en sera le contenu. L'Association des Régions de France, dans ses déclarations, propose de laisser le choix aux régions. Dans un contexte de décentralisation et de finances très contraintes que va-t-il advenir des politiques territoriales et du soutien à l'ingénierie, surtout si les fonds européens et l'Etat ne financent plus l'ingénierie ?

NOS ACTIONS DE FORMATIONS

Les activités de formation réalisées par l'Unadel se sont fortement développées durant l'année 2012. Elles se sont organisées autour de deux types d'actions :

Des formations-action qui consistent à accompagner dans la durée des processus de développement local participatif : Deux conseils de développement ont fait l'objet de ces formations en 2012 et ont mobilisé plusieurs intervenants de l'Unadel et de ses réseaux (Stéphane Loukianoff, Laurent Bielicki, Didier Chrétien, Olivier Dulucq).

De mars à décembre, le conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo (Côtes d'Armor) a été accompagné par l'Unadel pour faire évoluer sa dynamique participative et ses méthodes de travail. Cette formation a mobilisé plusieurs intervenants de l'Unadel et s'est appuyée sur l'organisation d'un voyage d'étude à la rencontre du Conseil de développement de la Région d'Angers en juin. Ce voyage d'étude a notamment permis aux membres du conseil de développement d'approfondir la méthodologie d'élaboration et de suivi des contributions (saisines et auto-saisines). Des éléments forts comme la solidarité entre les territoires, le débat démocratique dans l'intercommunalité, et la gouvernance à redéfinir, ont aussi été au centre des échanges entre les membres des deux instances. Après plusieurs séances de travail, le conseil de développement a défini les enjeux prioritaires et les évolutions concernant ses missions et ses méthodes de travail qu'il souhaite mettre en œuvre en 2013 avec l'appui de l'Unadel (au premier semestre).

L'accompagnement du conseil de développement du Pays de Thiérache (Aine) a débuté à l'automne et se poursuivra jusqu'en juin 2014. Après la réalisation d'entretiens téléphoniques et de plusieurs séances de travail, un premier bilan partagé a été rédigé et a permis de cibler plusieurs pistes d'évolution qui seront expérimentées en 2013.

D'autres processus de développement local participatifs feront l'objet d'une formation-action en 2013.

Des interventions ponctuelles ciblant des thèmes travaillés par l'Unadel : décentralisation, réforme des collectivités territoriales, développement local, projet de territoire... Une dizaine d'interventions ont été réalisées par Georges Gontcharoff et Stéphane Loukianoff en 2012 autour de ces thèmes et principalement dans la foulée de la publication du Livre blanc du développement local et de la décentralisation. Parmi les structures concernées par ses interventions : la CRESS de la région centre, le CCFD, le conseil de développement des Coévrans, la communauté de communes du Haut-Languedoc, l'UFISC, les Verts de Franche-Comté, la CPCA Bretagne...

NOS PARTENARIATS

Les réseaux régionaux de l'UNADEL

Comme les années précédentes, les travaux de l'Unadel avec ses réseaux régionaux ont été beaucoup axés en 2012 sur la préparation et la réalisation de l'Université d'été du développement local et plus spécialement avec **l'ARDL Paca**. La préparation de l'UDL a largement mobilisé l'équipe de l'ARDL et nombre de ses bénévoles. Les visites sur sites ont été particulièrement réussies grâce à l'ARDL et aux réseaux locaux (APEAS, ARENES) et territoires (Pays de Haute Provence, Pays d'Arles, Communauté urbaine de Marseille, Aubagne, La Ciotat...) mobilisés par l'association. Le Carrefour des Pays Lorrains a contribué aussi à cette Université d'été via l'animation d'atelier. Lors de l'UDL, le président de l'ARDL, Philippe LANGEVIN a d'ailleurs joué un rôle moteur dans la réussite de l'événement, tant sur le fond que sur la forme. L'apogée de la co-organisation de l'UDL 2012 a d'ailleurs été incarnée par les 20 ans des deux associations fêtés le 13 septembre au Fort Gantheaume.

Les collaborations entre l'Unadel et ses réseaux régionaux ont aussi porté sur des interventions et des formations. Ainsi l'ARDL est intervenue dans la formation-action du conseil de développement du Pays du Trégor Goëlo). **Le Carrefour des Pays Lorrains** s'est mobilisé dans le cadre des travaux de prospective sur les services aux populations en milieu rural.

Développement des travaux inter-associatifs et des partenariats institutionnels

A l'initiative de l'ADRETS⁷, l'Unadel, le Collectif Ville Campagne et l'association les Interconnectés ont réalisé **une étude prospective sur les services aux populations en milieu rural**. Plusieurs cahiers des tendances ont ainsi été produits et seront bientôt disponibles. Ces cahiers portent sur les évolutions possibles au regard des usages des TIC, des évolutions démographiques, sociologiques, de celles relatives à l'organisation territoriale. Ce travail se poursuivra au cours du premier semestre 2013. De nombreuses ressources sont déjà en ligne sur le site de l'ADRETS (www.adrets-asso.fr) et sur celui du Réseau Rural français (www.reseaurural.fr), réseau auquel l'Unadel participe à plusieurs niveaux : commission permanente, groupe services, groupe entreprendre en milieu rural... Grâce aux travaux de la plateforme nationale des métiers du développement territorial, les échanges se sont multipliés avec le CNFPT ou encore avec l'ACSé en 2012. **La DATAR** et **la Caisse des Dépôts** ont soutenu financièrement l'organisation de l'Université d'été 2012, tandis que une partie de l'équipe de **Mairie-Conseils** s'est directement mobilisée pour animer des ateliers et réaliser des interventions. L'UDL a enfin été l'occasion pour l'Unadel de développer un partenariat très intéressant avec le mensuel « **Alternatives Economiques** ».

⁷ Association pour le développement en réseau des territoires et des services

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale de l'Unadel de juin 2012

L'Assemblée générale de l'Unadel s'est déroulée lors d'un week-end « au vert », du 1er au 3 juin 2012, dans l'Hérault. Organisé avec l'appui de la Fédération des foyers ruraux de l'Hérault, ce week-end intitulé "**Le développement local se ressource à la Salvetat-sur-Agout**" a permis d'articuler les rencontres avec des acteurs engagés dans des démarches de développement économique locale (filière viande & circuit court, filière bois énergie, usine de mise en bouteille, rôle du PNR dans le développement local...) et des conférences débats (Benoit PREVOST, Francis CROS), et bien sûr des moments conviviaux. Ces rencontres et travaux ont aussi permis d'approfondir les réflexions de l'association sur les enjeux et stratégies économiques locales, ceci quelques mois avant l'Université d'été du développement local. L'assemblée générale a en particulier été l'occasion d'accueillir 5 nouveaux membres au sein du Conseil d'administration : **Olivier DELBOS** (DGS d'une intercommunalité en Midi-Pyrénées), **Olivier DULUCQ** (élu local dans le Finistère et délégué de la CPCA Bretagne), **Jacques PICARD** (conseiller régional d'Ile de France). **Benoit PREVOST** (maitre de conférences en sciences économiques et président de l'ADAT LR), et **Paulette SALLES** (administratrice territoriale dans une collectivité de Midi-Pyrénées).



Lors de ce WE, les participants ont réalisé plusieurs visites notamment celle de la plateforme de valorisation du bois mis en place dans le cadre du PER « FOREST », guidés par Francis CROS, président de la communauté de communes du Haut Languedoc et initiateur du projet.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration qui a suivi, un nouveau Bureau a été élu : Présidente : **Hélène SCHWARTZ** ; Vice-présidents : **Laurent BIELICKI** (ARDL) et **Gérard VALERO** (ADAT) ; Trésorier : **Yves-Marie SZYMUSIAK** (GEANTS), secrétaire : **Cécile DE BLIC** (CPL), membre du Bureau : **Claude GRIVEL** (CPL).

Les groupes de travail

Le format et l'intensité des réunions est très divers selon les thématiques. Une partie des administrateurs s'impliquent pour représenter l'Unadel au sein des plateformes animées par elle : la **plateforme des métiers** et la **plateforme « décentralisons autrement »**. Ces deux espaces de réflexion et de productions ont demandé une forte implication des bénévoles et réalisé de nombreuses productions. De son côté, le groupe de travail sur **l'international** ne s'est pas réuni en tant que tel durant l'année 2012 mais son avenir a été évoqué à plusieurs reprises (AG de juin, RDV de fin août en PACA, séminaire de novembre...). Un partenariat avec ICD Afrique a d'ailleurs été envisagé pour renforcer l'animation de ce groupe et ses productions. Enfin, c'est au travers de plusieurs réunions téléphoniques qu'un groupe de travail s'est structuré en fin d'année autour de **l'avenir des dispositifs de développement rural**. Ces groupes de travail devraient être maintenus et développés en 2013.

Le séminaire des vendredi 16 et samedi 17 novembre

L'Unadel a organisé un séminaire de deux jours à la mi-novembre à Paris afin de réfléchir aux évolutions de son projet associatif, à celles de sa gouvernance ainsi qu'au futur programme d'actions de l'année 2013. Ces deux journées ont été très riches et appellent à un renouvellement de ce type d'expérience. Parmi les éléments saillants issus de ces travaux, on retiendra que le nouveau contexte politique depuis les élections présidentielles appelle à renforcement de la fonction politique de l'Unadel au niveau national, ce qui interroge l'évolution de la gouvernance de l'Unadel, via la création possible d'un « **club des élus** » à moyen terme. Ce séminaire a aussi été marqué par la volonté de **rendre plus lisible l'héritage de l'ADELS** dans les champs d'actions et les projets de l'Unadel (par exemple via les actions de formation) ou dans le cadre de la dynamique de la Plateforme « Décentralisons Autrement ». Enfin, les participants au séminaire ont souhaité qu'une **stratégie de développement des réseaux régionaux** (ou de relais) de l'Unadel en régions soit développée en 2013, notamment en s'appuyant sur les groupes de travail mobilisés dans le cadre de la plateforme des métiers du développement territorial.

Le renouvellement du site internet : au fil des ans l'Unadel s'est constituée une galaxie de blogs et de sites, sans cohérence globale apparente, et ce, du fait des limites techniques du site principal créé en 2003. Désormais, il s'agit de regrouper tous ces sites et blogs sur un même site plus moderne, plus attractif, plus clair, et plus coopératif (développer des fonctions permettant de travailler ensemble à distance). Il s'agit aussi de mieux mettre en lumière les chantiers et thèmes récents. Ce nouveau site sera mis en place au premier trimestre 2013 et devra être compatible avec les supports médias nouveaux (tablettes, smartphones). Des comptes Unadel seront aussi créés sur Facebook et twitter.

Enfin, depuis le 3 septembre, **l'équipe salariée de l'Unadel s'est étoffée** avec l'arrivée de Céline CELESTIN, assistante de gestion en contrat de professionnalisation.

NOS PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNEE 2012

- ▶ Le Livre Blanc citoyen du développement local et de la décentralisation
- ▶ Le cahier d'acteur en vue des Etats généraux de la démocratie territoriale
- ▶ Le blog dédié à l'Université d'été du développement local 2012 : www.developpementlocal.org
- ▶ De nombreux articles sur les sites internet www.decentralisonsautrement.fr et www.unadel.asso.fr
- ▶ Le journal web « *Economie : le pouvoir des territoires* » et des interviews filmées lors de l'UDL 2012
- ▶ La Déclaration de Marseille pour le renforcement de l'ancrage local de l'économie
- ▶ 28 notes d'analyse de l'avant-projet de loi de décentralisation
- ▶ Un cahier des tendances ciblant l'évolution de l'organisation territoriale et aux services aux populations
- ▶ 5 fiches variables sur l'évolution des métiers du développement territorial (étude prospective)
- ▶ 2 bilans intermédiaires des formations-action pour les conseils de développement du Pays du Trégor-Goëlo et du Pays de Thiérache
- ▶ Des communiqués de presse et des interviews (La Gazette des communes, La Provence, Transrurales initiatives...)

NOS COMMUNIQUES DE PRESSE

COMMUNIQUE DU 22 SEPTEMBRE 2012 A L'ISSUE DE L'UDL :

POUR UN NOUVEL ELAN DE LA DÉCENTRALISATION !

L'Université du Développement Local organisée par l'UNADEL, les 14, 15 et 16 septembre à Villers-lès-Nancy (54) en partenariat avec l'ADELS, le Conseil général de Meurthe et Moselle, la Région Lorraine et l'Association des Régions de France, a accueilli durant 3 jours plus de 300 élus, agents de développement, associatifs et universitaires venus de toute la France.

A cette occasion, de nombreuses visites ont permis aux participants de découvrir tout le dynamisme des démarches de développement local des territoires lorrains, que ce soit dans les domaines culturels, économiques ou encore environnementaux.

Les conclusions des ateliers et des plénières organisés lors de cette manifestation nationale ont mis en évidence la nécessité d'enclencher une évolution forte des politiques publiques et du cadre institutionnel pour répondre aux défis actuels du développement des territoires et aux enjeux démocratiques. Car la réforme fiscale et la réforme territoriale en œuvre ne sont pas à la hauteur de ces enjeux. Rejetées de toutes parts, elles posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

Dans un contexte de crise financière à répétition, de crise du politique, de remise en question de l'action publique et d'augmentation des inégalités sociales et territoriales, les acteurs du développement local estiment qu'il est grand temps d'écrire un nouvel acte de la décentralisation : une décentralisation ascendante, partagée avec les habitants et non imposée par le haut avec une cohorte de transferts de charges sur des collectivités privées de recettes fiscales, une décentralisation conçue pour renforcer le pouvoir d'agir de nos concitoyens, accroître les dynamiques de développement des territoires et l'exercice des solidarités.

Ces propositions débattues durant l'université d'été seront intégrées cet automne à un Livre Blanc du développement local et de la décentralisation sur la base duquel tous les partis politiques seront appelés à se prononcer.

COMMUNIQUE DU 13 JUILLET 2012 DE LA PLATEFORME INTER ASSOCIATIVE « DECENTRALISONS AUTREMENT, POUR UNE CITOYENNETE ACTIVE DANS LES TERRITOIRES » :

***Pour une décentralisation qui fasse le pari des territoires,
de leurs citoyens et associations.***

Des responsables associatifs issus des mouvements du développement local, de l'éducation populaire, de la citoyenneté active se sont rassemblés pour confronter leurs points de vue à propos des perspectives politiques d'évolutions des questions territoriales, citoyennes et du dialogue civil ouvertes par les changements politiques récents. La nouvelle étape de la décentralisation annoncée pourrait nous remplir d'espoir, mais...

La solution de la décentralisation est proposée avant qu'un dialogue civil ne permette d'élaborer un diagnostic, de pointer les problèmes. La méthode reste, pour l'instant, descendante : les élus de la nation parleront aux élus des territoires et le cumul des mandats étant encore à l'oeuvre, ce sont bien souvent les mêmes. Les contraintes budgétaires, réelles et conséquentes, semblent d'emblée brider l'imagination. A ce jour, nous pouvons craindre une décentralisation institutionnellement efficace mais sans souffle et surtout sans impact sur les pratiques de citoyenneté, alors que de notre point de vue, il serait urgent de changer la focale.

L'Unadel, le Collectif des Associations Citoyennes, le collectif Pouvoir d'Agir, Arc-en-cielthéâtre réseau national, la confédération nationale des foyers ruraux, la Fédération nationale des centres sociaux, l'UFISC, RECIT, Peuple et Culture, l'ADAT, l'ARDL et d'ores déjà d'autres réseaux associatifs ont décidé de se coordonner pour :

- Rencontrer, dès cet été, les ministères et leurs cabinets, pour leur faire part de leurs propositions et contributions. Ces contacts, pris par chaque association ou réseau, seront croisés par les uns et les autres*
- Contribuer, sur la place publique, à promouvoir leurs idées, pratiques, acteurs, à l'œuvre depuis plus de vingt ans sur ces questions. Elles ont notamment été regroupées dans l'ouvrage paru en février 2012 « **Décentralisons autrement ! Le Livre blanc citoyen du développement local et de la décentralisation** »*

· *Faire des propositions législatives dès cet automne, dans le cadre des trop courts Etats généraux de la démocratie locale et surtout dans le cadre des débats parlementaires à venir.*

Nous nous exprimerons au nom d'une plate-forme inter-associative, rassemblant des acteurs du développement local, de l'animation et de la mobilisation sociale, de la citoyenneté active et de l'éducation populaire dans les territoires urbains et ruraux. Nous faisons vivre depuis longtemps des équipements de voisinage, avec la participation des habitants. Nous gérons de nombreuses procédures de développement économique (notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire), de développement social (notamment avec la politique de la ville), de développement culturel et touristique. Nous sommes engagés dans de très nombreuses actions liées au développement durable. Nous mettons en oeuvre des formes diverses d'accès à la citoyenneté et d'exercice collectif des responsabilités dans l'esprit de l'éducation populaire et d'un réel partage des savoirs.

Nous nous appuyons sur cette histoire et sur ces acquis pour penser qu'au moment d'un important changement d'orientation politique, où de nombreux projets de loi sont en cours d'élaboration, où des perspectives positives nous semblent ouvertes dans de nombreux domaines, après des années de grandes difficultés, nous pouvons contribuer, en restant à notre place spécifique, aux immenses chantiers qui se dessinent.

Pas de décentralisation, sans nous !

Téléchargez le communiqué sur le site de la plateforme : www.decentralisonsautrement.fr

Pour plus d'informations :

Stéphane Loukianoff (Unadel - 01 45 75 91 55 - 06 71 71 57 17 sloukianoff.unadel@orange.fr) ou Olivier Noël (Collectif des Associations Citoyennes - olivier@associations-citoyennes.net - 07 70 9878 56